

## 6ème séance du 1<sup>er</sup> tour de la Conférence

Invité : Jean-Louis Debré

Sujets :

« *La naissance fait-elle l'homme ?*

« *Les mots des uns sont-ils le silence des autres ?* »

Rapporteur : Solenn Le Tutour, 5<sup>ème</sup> Secrétaire

---

Alors en somme,

La naissance fait-elle l'homme?

Et

Les mots des uns sont-ils le silence des autres?

Nos candidats ont esquissé leurs réponses et je les en remercie

C'est vers vous, Monsieur Debré, que je me tourne maintenant

Vous qui présidez les plus hautes instances de la République,

Naguère, celle qui fait la Loi,

Aujourd'hui, celle qui en est la gardienne éminente,

Vous qui êtes Président d'honneur ce soir de notre petit cénacle

De cette Conférence qui, depuis deux cents ans

Plaide pour les plus pauvres,

Tous ceux à qui la naissance a refusé le privilège des mots,

Oui, Monsieur Debré, cher Invité,

Je vous fais juge, ce soir ;

Ecoutez plutôt :

Dans les couloirs de ce Palais, dans les corridors secrets de nos rêves

Il y eut d'abord le bourdonnement des pas perdus

Puis vint la nuée des chuchotements,

Ces mots quotidiens et affectueux doucement susurrés

Oh, ce n'est pas grand chose,

mais ces quelques phrases simples font vibrer de toutes leurs fibres, ces liens là,

Ceux dont on se passerait bien parfois

mais qu' invariablement, on se repasse entre nous

Ce sont les liens familiaux,

Alors, un soir, ils sont tous là, les futurs heureux parents, grand-parents, oncles et tantes,

Les pronostics vont bon train,

Certains osent même, du bout des lèvres prononcer la phrase tabou:

Et pourquoi pas une fille? Ca changerait!

La naissance fait l'homme ! mais la naissance fait-elle la femme ?

Puis les murmures deviennent fébriles, bavards et bruyants même

C'est maintenant un brouhaha presque assourdissant de l'excitation nourrie d'une inquiétude rentrée

Soudain un éclair dans la nuit,

un cri puissant déchire la toile

Ca y est!

C'est sûr!

c'est une portée de douze!

Douze lapins sortent du ventre du concours,

Douze chatons encore sans griffes, douze petites vipères encore sans venin, douze oisillons affamés de justice,

Il aura fallu un an avant qu'ils soient touchés par la grâce du baptême,

Eux qui ne savaient pas qu'avant le sacrement

ils nageaient entre deux rives,

Qu'ils barbotaient dans les limbes, privés quelques temps de la béatitude du paradis.

Les voilà désormais membres d'une fratrie de 12

Affublés d'un deuxième père, d'une deuxième mère pour certains

Et d'une cinquantaine de bienveillants aïeux

Alors non, la naissance ne fait pas l'homme,

La naissance, elle fait bien sûr le Secrétaire.

« Le » secrétaire...oui bien sûr car si plus de la moitié des avocats sont des femmes  
Il est bien normal qu'un tiers de la Conférence soit féminin

Car à nombre égal il va de soi que les hommes ont deux fois plus de talent que les femmes.

C'est dans leurs gènes. Tant il est vrai que la naissance fait l'homme.

Déambulant dans les galeries de l'instruction,

Le et La Secrétaire découvre les chemins de traverse

vers la lumineuse renaissance de l'être humain.

Et c'est là que les mots entrent en scène.

Comment faire parler le silence ?

Comment se garder le monopole de l'éloquence ?

C'est par la magie des formules et des formulaires

que l'homme par définition unique et singulier renaît radicalement identique à des milliers d'autres

Ceux dont les mots à jamais inscrits dans le marbre des procès-verbaux

sont miraculeusement les mêmes que ceux prêtés à d'autres.

Comme touchés par la grâce, ils récitent la même poésie d'une voix monocorde

« Je prends acte que vous allez procéder à un prélèvement de matériel biologique sur ma personne

aux fins d'alimentation du Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques.

Je consens expressément à ce que vous procédiez à cette opération.

Par le truchement de son interprète l'intéressé persiste et signe. »

C'est donc bien naturellement qu'un homme analphabète ne parlant pas le français,

sans domicile fixe, en situation irrégulière ,

précise le plus spontanément du monde, et ce pour les nécessités de l'enquête

« Je ne perçois pas de pension de guerre, je ne perçois pas de pension d'invalidité, Je ne suis pas décoré de la légion d'honneur. »

C'est ça le miracle des 24 heures

Là où le silence des uns devient les mots assurés préfabriqués des autres.

Certes, l'eau n'y est pas changée en vin

Mais il arrive qu'une ortie imaginaire pousse étrangement sur la branche d'un olivier,  
une greffe de mots sur des silences, en somme

Parfois encore, le silence du mutique sonne le glas de l'aveu

Se taire c'est naturellement avouer

Et si demain, cher mis en cause, vous démentez les mots que l'on vous a si  
généreusement prêtés,

Si demain vous niez tout,

Votre parole ne pèsera pas bien lourd face à celle d'un homme assermenté,

En application du grand principe républicain : deux poids, deux mesures.

Oui il arrive, que ce ne soit pas la naissance qui fasse l'homme,

Il arrive que, parfois, ce soit l'uniforme

Celui qui réapprend à ses concitoyens à marcher,

Cette fois dans des chaussures sans lacets,

Celui qui rééduque le sommeil dans des couvertures maculées de vomi

sur une planche en bois,

le sommeil, en caleçon, de préférence

sans soutien-gorge pour les femmes

Et toujours sans lunettes

C'est pour leur sécurité bien sûr!

Tiens ? encore des femmes ? elles existeraient donc bien ? Et pourraient être  
délinquantes aussi?

Ni lacets, ni lunettes, ni soutien-gorge, ni dignité, ni humanité,

La manifestation de la vérité est à ce prix!

Comment alors,

Pour être certain d'avoir les bonnes réponses

Parler à la place de celui qui est interrogé?

C'est aussi notre rôle, celui de l'avocat

Comblant les silences, ou bien les exiger

Faire taire cette parole trop bavarde

Rendre audible les mots sensibles, ceux qui sonnent vrai ou vraisemblables,

Faire taire ceux qui incriminent ou qui installent un doute préjudiciable

L'avocat, un marionnettiste de la parole de son client

Celui qui recueille la parole,

puis la distille, la modèle, la maquille parfois

pour que la bouche du prévenu soit soudain faite pour les oreilles du juge

Faut-il croire alors que la parole pure et simple, sans assistance, porte en elle le poison intrinsèque de l'auto-incrimination ?

J'ai entendu dire, sur une autre planète,

Qu'une instance étrange appelée Cour Européenne des droits de l'homme,

juge que le défaut d'assistance du mis en cause par un avocat dès le début de l'interrogatoire de garde à vue

Porte irréversiblement atteinte aux droits de la défense

Que ce défaut d'assistance amoindrit les chances du mis en cause,

quand bien même il serait resté silencieux, d'être jugé équitablement

Etre jugé équitablement ! et puis quoi encore ?

Voilà qu'on remettrait en cause le cher principe « qui ne dit mot consent »?

Voilà, en plus, qu'on devrait souffrir un tiers, manipulateur des mots de son client, dans les commissariats?

Voilà qu'il faudrait remettre en question ses bonnes vieilles méthodes d'interrogatoire?

Voilà qu'il faudrait se remettre en question?

Mais l'avocat au début et pendant la garde à vue,

C'est bon pour la Turquie, et très bien pour l'Ukraine,

Et la France aura raison de demander qu'il en soit ainsi dans ces pays

Mais en France! Vous n'y pensez pas!

La France, c'est tout de même autre chose,

Je vous parle de la patrie des droits de l'homme, tout de même!

Cette réalité lumineuse interdit tous les soupçons,

Dans ce beau pays, le respect des droits de l'homme est un don de la nature, fait à chaque citoyen,

Un don des Lumières, qui ne saurait être contrarié par des règles venant d'instances extérieures

et encore moins par des décisions qui condamneraient des pays tiers,

Eux ne s'appellent pas la patrie des droits de l'homme!

Et que faites-vous de l'exception française ?

En France, nous avons le Champagne, les parfums, la mode, la sécurité sociale, le chômage

Nous avons désormais aussi, la garde à vue « à la française »,

En France, il existe un gène de la défense des droits de l'homme

Oui

La logique ne souffre pas la contradiction

Un Duc donne toujours naissance à un noble,

Naître en France a l'avantage de toujours faire de vous un défenseur acharné des droits de l'homme

Dans ces conditions, je vous laisse le soin d'expliquer à votre client venu du Mali que s'il avait été arrêté dans son pays,

Il aurait là-bas eu le droit d'être assisté par un avocat dès le début de sa garde à vue,

Bon courage !

Mais une pirouette est toujours possible: dites-lui plutôt fièrement :

Monsieur, vous avez le privilège d'avoir été arrêté par les fonctionnaires de la patrie des droits de l'homme!

C'est un honneur!

Et puisque tout privilège est un passe-droit, vous vous passerez d'avocat.

Mais rassurez-vous, vous pouvez parfaitement garder le silence :

ou bien l'on saura vous faire parler,

ou bien l'on parlera pour vous.

Et même si vous ne parlez pas un mot de français,

Rassurez-vous Monsieur, les fonctionnaires de ce pays ont, de par leur naissance, le don des langues

et savent interpréter les silences et les cris

avec une infinie délicatesse.

Monsieur Debré, quelque chose me dit que nous sommes amenés à nous revoir.

Je vous le dis douze fois plutôt qu'une : vous en serez saisi sous peu !



Saisi au sens sensible du mot « saisissement »

mais aussi au sens juridique de la saisine de votre Conseil Suprême.

En 1993,

Alors que la loi instituait la présence limitée de l'avocat lors de la garde à vue,

Le Bâtonnier Flécheux demandait aux Secrétaires de la Conférence de se rendre aux commissariats pour assister les mis en cause,

Pendant le temps limité qui était désormais réservé à l'avocat.

Le Bâtonnier dénonçait déjà la vétusté de certains des 93 points de garde à vue de la capitale,

Dont seulement 20 étaient ouverts la nuit, « pas toujours conformes aux droits de l'homme », disait-il alors

Je le cite, des « cages où l'on s'entasse à 20, debout, dans 10 m<sup>2</sup> ».

Il faut croire que ces quinze dernières années n'auront pas démenti ce scandaleux constat

Pas plus tard que l'année dernière, Monsieur Debré,

Les Secrétaires de la Conférence ont dénoncé l'abominable vétusté du dépôt et de la sourcière,

Ces scandaleux antres de la rétention, situés ici, sous nos pas, sous les dorures de cette riche bibliothèque,

Monsieur Debré,

Si vous êtes parmi nous aujourd'hui, ce n'est pas tout-à-fait par hasard,

Vous dont la parole est, performatrice,

Celle qui porte en elle l'acte qu'elle décide

Qui traduit en fait ce qui est nécessaire,

Et ce qui est tout simplement contraire aux principes de la République.

Faut-il faire ce constat absurde?

Le constat que les choses inanimées seraient mieux traités que les êtres humains

Qu'une machine en dysfonctionnement serait plus écoutée qu'un homme en plein tourment?

J'en fais ici la démonstration

A ma droite, un lot de voitures

Pour une raison qu'on ignore, la pédale d'embrayage est grippée,

A ma gauche un homme faisant partie d'une bande organisé

Il a tout simplement perdu les pédales,

Sans trop savoir pourquoi, il a émis des fausses factures, beaucoup de fausses factures

Pour ces voitures ou pour cet homme seul, la recherche de la cause, ne donnera pas lieu aux mêmes diligences

Aux automobiles muettes, on leur ouvrira plusieurs fois le ventre,

Tant qu'elles n'auront pas parlé

Pour elles, plusieurs experts assermentés,

Dans une atmosphère d'exquise politesse, mêlée de doute et de contradictoire,

Soyez tranquilles, la chose sera scrutée jusque dans ses moindres recoins,

On la fera parler dans un rapport d'une centaine de pages.

L'homme et ses fausses factures, à la différence de la voiture,

Est doué de parole.

Est-ce pour cela qu'il faut tout faire pour la lui retirer, ou la reformuler, la rendre plus audible, plus crédible

Déclarer qu'il ne sait pas bien dire, ou trop, ou trop peu  
Ou même affirmer qu'il ne sait pas ce qu'il dit,  
Contrairement à la voiture, on ne peut pas ouvrir le ventre de l'homme, quoique  
Alors, on ne lui prendra pas trop de son temps,  
Seul, souvent impécunieux et toujours pressé,  
L'expert psychiatrique, en trente minutes d'entretien, interprétera ses silences et synthétisera ses discours  
Et c'est un rapport de trois ou quatre pages qui figera irrémédiablement l'homme dans toute la lourdeur de son destin  
tout en allégeant la conscience de celui qui prendra la décision ultime.

Oui on peut sans doute dire que la naissance fait l'homme,  
Bien sûr qu'on est tous nés là, quelque part, par hasard,  
Ca nous est tombé dessus, et on n'y peut rien,  
On a tous un héritage, plus ou moins lourd à porter  
Des preuves à faire, des attentes à satisfaire, n'est-ce pas Monsieur Debré ?  
Et pourtant l'héritage se conserve aussi par la révolte,  
Le refus d'inscrire ses pas dans les traces de ses aïeux,  
Car, après tout, il ne tient qu'à nous de nous déguiser,  
Et remplacer le costume qui nous a été enfilé à la naissance,  
Prenons donc un visage d'emprunt,

Remodelons le masque de la naissance avec, par exemple, la glaise de l'héritage  
Ainsi, vous pourrez, si tel est votre goût, et votre perception  
me redessiner les yeux,  
me redessiner les joues, car c'est ainsi que vous me verrez,  
Oui, déguisons nous, tant qu'il nous plaira,  
Et il faut donner raison à Jean-Paul Sartre qui disait que  
« L'important n'est pas ce qu'on a fait de nous,  
Mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous »  
Oui, bien sûr, il dépend de nous d'être ce que nous voulons être,  
On n'est pas fils de son père, fille de sa mère, fille de son père,  
On est simplement fils ou fille de ses propres œuvres.